

Les gouvernements et les organismes internationaux de développement devraient consulter la population autochtone intéressée, en particulier avant de mettre en oeuvre de vastes projets de développement ayant de grandes répercussions sur l'environnement.

116. Divers représentants autochtones d'Amérique latine ont déclaré que la privatisation des biens et des services publics actuellement en cours avait des conséquences néfastes pour la population autochtone. Dans le domaine de la santé, de l'éducation et des communications, des services jusque-là publics étaient maintenant administrés dans bien des cas par des sociétés privées orientées vers le profit, qui en avaient augmenté les prix. Cela frappait durement les peuples autochtones qui appartenaient aux secteurs les plus pauvres de la société.

117. Un participant autochtone a dit que le plan de développement de son gouvernement constituait une menace pour son peuple. Ce plan comprenait la construction d'une centrale géothermique sur le territoire autochtone ainsi que la conversion de terres traditionnellement agricoles en zones industrielles. Les autochtones craignaient d'être dépossédés et transformés en main-d'oeuvre bon marché pour l'industrie.

118. Une observatrice autochtone a surtout parlé des problèmes particuliers des femmes autochtones. La première conférence asiatique des femmes autochtones (Asian Indigenous Women's Conference), qui s'était tenue en janvier 1993, avait révélé que les mêmes systèmes d'oppression existaient dans toute la région de l'Asie. Dans un pays, les femmes autochtones devenaient souvent des prostituées parce qu'elles étaient vendues par leurs parents ou amenées à se prostituer parce qu'on leur promettait un avenir meilleur. Dans d'autres régions, l'oppression des femmes autochtones prenait une autre forme : elles étaient violées ou victimes de harcèlement sexuel de la part des soldats. Dans certains pays, le tourisme avait été suivi par la traite des femmes : de jeunes femmes autochtones étaient amenées dans les villes et forcées à se prostituer. Par ailleurs, il existait rarement de services de santé pour les femmes autochtones.

119. L'observateur de l'Australie a rappelé qu'en 1992 le rapport de la Commission royale sur les décès d'aborigènes en prison et les réactions de son gouvernement avaient été portés à la connaissance du Groupe de travail. Il a signalé que le Gouvernement australien avait alloué des fonds supplémentaires sur une période de cinq ans pour s'attaquer aux causes profondes de ces décès. Ces fonds donneraient aux aborigènes et aux insulaires du détroit de Torres la possibilité d'acquérir des terres et de les mettre en valeur, et permettraient de s'attaquer au problème de l'alcoolisme et de la drogue, de créer davantage de possibilités d'emplois, d'enseignement et de formation et de financer le développement économique.

120. L'observateur du Chili a fait remarquer qu'on assistait à un changement positif d'attitude à l'égard des peuples autochtones. Un Comité spécial des peuples autochtones avait été établi peu auparavant et une loi sur la protection et la promotion des droits des peuples autochtones était en cours d'élaboration. Cette loi reconnaîtrait la spécificité culturelle et sociale